

## Décision du Maire n° 2024/39

=====

### **Objet : Signature d'un mandat avec l'agence Immobilière NT IMMO pour la vente de 3 biens appartenant à la commune**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L.2122-21 et suivants relatifs aux compétences et pouvoirs du Maire en matière de gestion du patrimoine communal.

Vu la délibération n°2024-067 du Conseil municipal en date du 8 juillet 2024 donnant, en application de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire notamment pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ;

Vu la nécessité pour la commune de céder certains biens devenus inutiles à l'usage des services municipaux ;

Considérant que les biens suivants ne revêtent plus d'intérêt pour le service public et qu'il est dans l'intérêt de la commune de les mettre en vente :

Immeuble Le Mélassien, sis 16 avenue Vaillant Couturier – 07400 LE TEIL, d'une superficie de 208m<sup>2</sup> (parcelle BX 151) ;

Maison de ville, sise 9 Rue Jean Vernet – 07400 LE TEIL, d'une superficie de 53m<sup>2</sup> (parcelle BK 277 pour 25m<sup>2</sup> d'emprise) ;

Local de type garage sur terrain non clos sis 16 chemin du Château - 07400 LE TEIL, d'une superficie de 180m<sup>2</sup> pour la partie bâtiment et de 2200m<sup>2</sup> pour la partie terrain (parcelle BD 538) ;

Considérant que le recours à une agence immobilière facilitera la vente rapide de ces biens aux conditions du marché.

**Monsieur le Maire,  
DÉCIDE**

**DE SIGNER** un mandat de vente avec l'agence immobilière NT IMMO, sise 64 Rue de la République 07400 Le Teil pour la vente des 3 biens précités ainsi que tout document utile en lien avec cette vente.

Fait à Le Teil, le 7 novembre 2024,  
Par délégation du Conseil Municipal  
Le Maire,



Olivier PEVERELLI